

Maitrise d'œuvre pour la construction de la Cité Artisanale sur la ZAC du Blosne à Rennes (35) PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél: 02.99.35.15.15, mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Le présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Cité Artisanale sur la ZAC du Blosne à Rennes (35) – Construction de cellules artisanales

4. Durée du marché

La durée du marché est de 41 mois. Date prévisionnelle de démarrage : novembre 2022

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme https://territoires.achatpublic.com.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Offre de prix : 50% Valeur technique : 50%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte 35044 Rennes Cedex

Date limite de remise des plis

Le jeudi 20 octobre 2022 à 17h00

12. Date d'envoi à la publication

Le 12 septembre 2022